

Zeitschrift: Le messenger suisse : revue des communautés suisses de langue française
Herausgeber: Le messenger suisse
Band: 36 (1990)
Heft: 16

Vorwort: Éditorial : un terreau fertile
Autor: Miéville, Daniel S.

Nutzungsbedingungen

Die ETH-Bibliothek ist die Anbieterin der digitalisierten Zeitschriften. Sie besitzt keine Urheberrechte an den Zeitschriften und ist nicht verantwortlich für deren Inhalte. Die Rechte liegen in der Regel bei den Herausgebern beziehungsweise den externen Rechteinhabern. [Siehe Rechtliche Hinweise.](#)

Conditions d'utilisation

L'ETH Library est le fournisseur des revues numérisées. Elle ne détient aucun droit d'auteur sur les revues et n'est pas responsable de leur contenu. En règle générale, les droits sont détenus par les éditeurs ou les détenteurs de droits externes. [Voir Informations légales.](#)

Terms of use

The ETH Library is the provider of the digitised journals. It does not own any copyrights to the journals and is not responsible for their content. The rights usually lie with the publishers or the external rights holders. [See Legal notice.](#)

Download PDF: 29.03.2025

ETH-Bibliothek Zürich, E-Periodica, <https://www.e-periodica.ch>

EDITORIAL

Les découvertes de nouveaux fichiers dans les services du Ministère public jettent un jour cru sur des pratiques qui détonnent singulièrement avec l'image que nous donnions aux autres et à nous-mêmes d'un Etat de droit fondé sur le respect du citoyen. Derrière la façade idyllique d'une démocratie alpestre mûrissaient les germes d'un contrôle totalitaire des opposants potentiels à tout et n'importe quoi. C'était Big Brother dans les décors d'Heidi.

L'affaire va apporter de l'eau au moulin d'un Parlement justifié désormais dans sa volonté de mieux contrôler l'administration fédérale. Elle incite à s'interroger, aussi, sur le contrôle exercé par les différents chefs qui se sont succédés à la tête du Département fédéral de justice et police.

On ne saurait pour autant se contenter de couper quelques têtes et de faire le ménage dans l'administration fédérale sans s'interroger sur une responsabilité collective quant à l'esprit qui a permis une pareille dérive.

Si celle-ci a pu de la sorte croître et s'embellir, il fallait que le terrain lui soit dans une certaine mesure favorable. Que cette obsession sécuritaire se nourrisse des craintes et des préoccupations d'une large partie de la classe politique et de l'opinion.

La contestation s'est aujourd'hui en quelque sorte institutionnalisée, les opposants au nucléaire, à l'armée, aux autoroutes, aux lignes électriques ou à l'agriculture s'étant insérés dans le jeu politique, en même temps qu'ils trouvaient de larges relais dans les partis. Mais il n'est pas si vieux le temps où tout opposant à une chose ou à une autre était nécessairement traité en ennemi de l'ordre établi dans sa globalité.

Il n'y a que quelques mois encore, un quotidien d'opinion lausannois réaffirmait dans un éditorial vouloir poursuivre les missions qu'il s'était assignées, au nombre desquelles figurait en bonne place la chasse au gauchisme. Plus récemment, au tout début de l'affaire Kopp, ceux qui émettaient des doutes sur le Chef du Départe-

ment de justice et police étaient considérés comme de malveillants trublions.

En janvier dernier encore, l'éditorialiste de la « Revue militaire suisse » promettait de s'employer à faire le ménage à l'endroit de tous ceux qui avaient fait preuve de mollesse vis-à-vis de l'initiative contre l'armée.

Dans cette forme de paranoïa, les dresseurs de fichiers n'ont pu trouver qu'un terreau fertile.

On doit admettre enfin que la police fédérale a dû obtenir le concours de nombreux informa-

teurs bénévoles pour disposer de renseignements aussi précis sur les agissements et les propos d'un aussi grand nombre de suspects. Que les délateurs ont dû être nombreux à alimenter les officines fédérales.

Qu'il a fallu beaucoup de petits ruisseaux pour gonfler les grandes rivières qui débordent aujourd'hui des classeurs du Ministère public.

On ne peut ni ne doit échapper à un examen de conscience qui doit accompagner la remise en ordre de ce qui reste une tâche de l'Etat, mais dûment contrôlée et limitée à ceux qui le menacent réellement.

Pour l'anecdote, on notera encore que si ces révélations donnent a posteriori raison à une action politique contre les visées de la Confédération, c'est bien à la campagne contre la police fédérale de sécurité, chère à Kurt Furgler, dont les opposants furent du reste eux aussi fichés comme tels. Nul doute que les maniaques du fichier eussent trouvé là un espace supplémentaire où développer leur douteuse industrie.

Daniel S. Miéville.

Journal de Genève. 17/18 Février 1990.

Gazette de Lausanne.

UN TERREAU FERTILE